



GFCS
GLOBAL FRAMEWORK FOR
CLIMATE SERVICES



ORGANISATION
MÉTÉOROLOGIQUE
MONDIALE

**NOR
CAP**

Bulletin N° 05 - octobre 2024

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES (CNSC) DU NIGER

CLIMAT - AGRICULTURE & SECURITE ALIMENTAIRE



Thème
**BILAN PROVISOIRE DE LA CAMPAGNE
AGRO-PASTORALE 2024**

Sommaire

- I. DONNÉES CLIMATIQUES
- II. RÉSULTATS PROVISOIRES DES PRODUCTIONS AGRICOLES
- III. SITUATION DES ZONES AGRICOLES DÉFICITAIRES
- IV. BILAN DE LA SITUATION PHYTOSANITAIRE
- V. BILAN DE LA SITUATION ACRIDIENNE
- VI. BILAN DE LA MISE EN VALEUR SAISON HUMIDE (SH) SUR LES AHA
- VII. SITUATION PASTORALE EN FIN CAMPAGNE 2024
- VIII. SYNTHÈSE
- IX. AVIS ET CONSEILS

I. DONNEES CLIMATIQUES

1.1. Cumul pluviométrique

La saison de pluies a été caractérisée globalement par un démarrage précoce et une fin tardive sur l'ensemble du pays (Figures 1 et 2). Elle a été marquée par des pluies fortes à modérées voire très fortes par endroit dans la majeure partie de la bande agricole du pays. Le cumul saisonnier a varié entre 100 mm à Arlit (Agadez) et 1476,7 mm à Garagoumsa (Zinder) sur la bande agropastorale du pays (Figure 3).

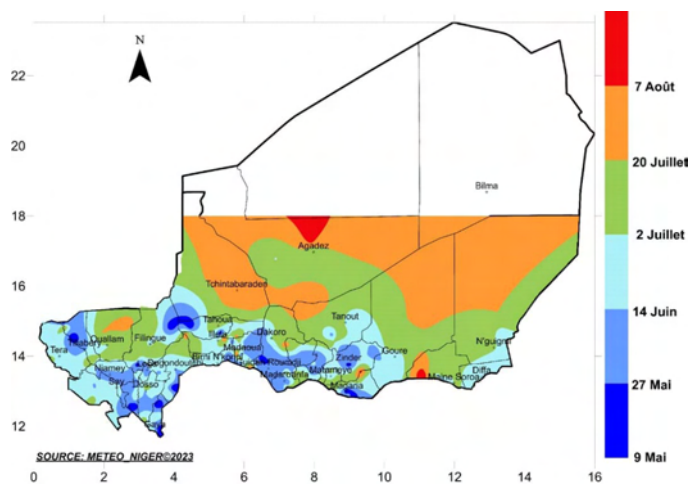


Figure 1 : Dates de démarrage de la saison des pluies 2024.

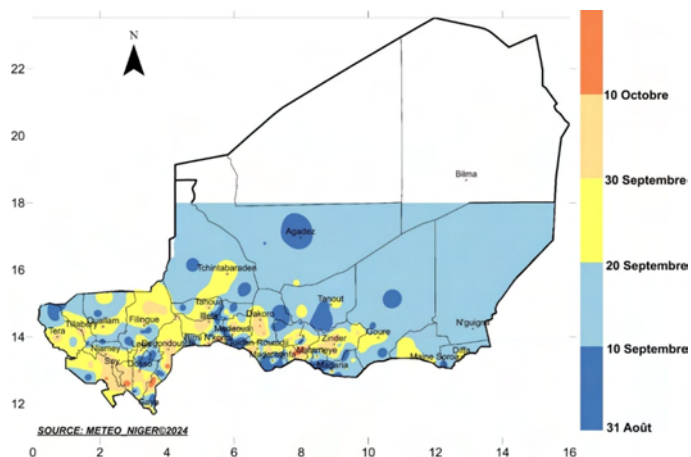


Figure 2 : Dates de fin de saison des pluies 2024.

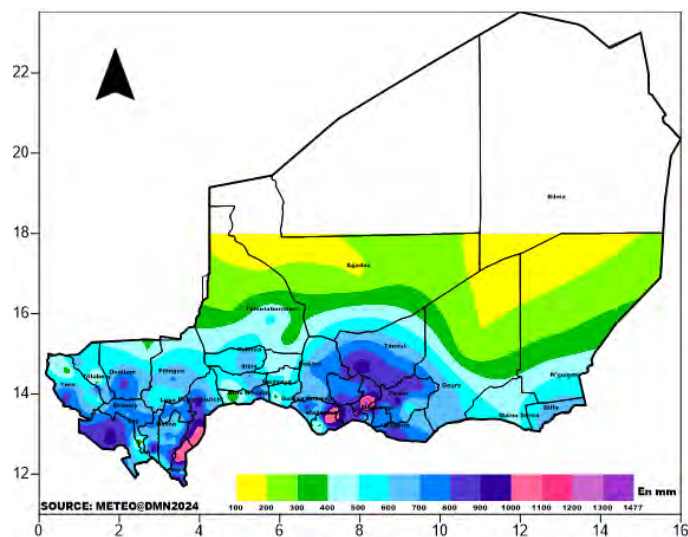


Figure 3 : Cumul pluviométrique saisonnier au 31 octobre 2024.

1.2. Anomalies des précipitations

Le cumul pluviométrique saisonnier 2024 comparé à l'année 2023 et à la normale 1991-2020 est excédentaire sur le pays avec un taux d'excédent respectivement de 78% et 79% sur les postes suivis (Figures 4 et 5).

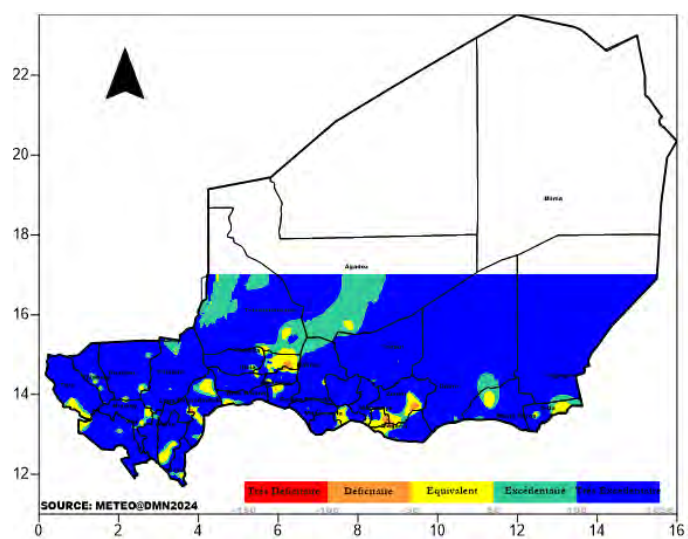


Figure 4 : Cumul pluviométrique saisonnier par rapport à la normale 1991-2020

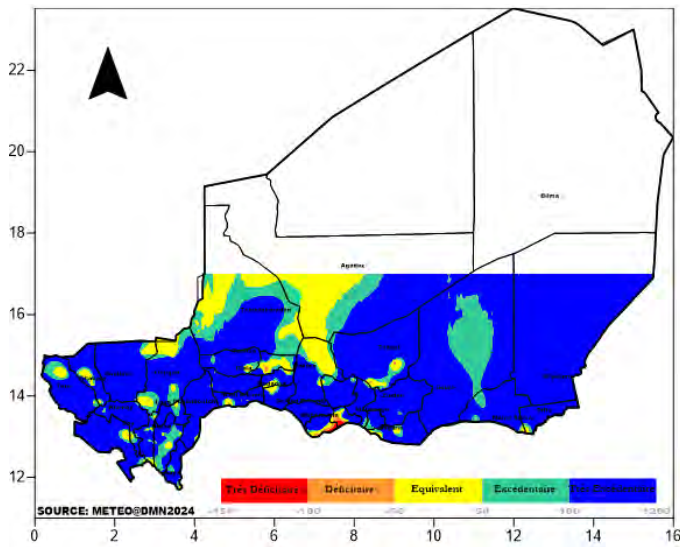


Figure 5 : Cumul pluviométrique saisonnier par rapport à l'année 2023.

1.3. Indice Normalisé de Végétation

L'anomalie de l'indice normalisé de végétation d'octobre 2024, comparé à la normale 1981-2010 de la même période, montre une anomalie positive (Vert) sur la majeure partie de la bande Sud du pays avec un accent prononcé à l'extrême Nord des régions de Zinder, Maradi, Tahoua et Sud Agadez. Il faut signaler que cette année, du fait d'une année pluviométrique exceptionnelle, des ébauches de végétations sont observées dans le Kawar et le Djado. Cependant, une anomalie négative (Orange) est observée au niveau de l'extrême Sud de la région de Tillabéri et le centre Dosso (Figure 6).

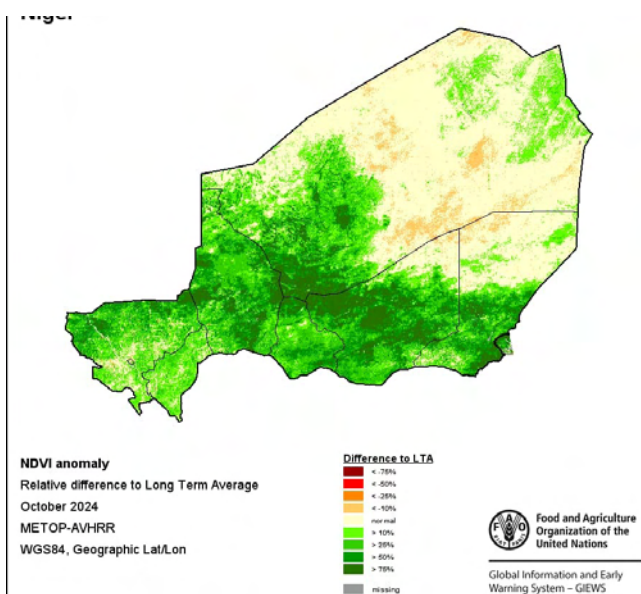


Figure 6 : Anomalie de l'Indice Normalisé de Végétation du mois d'octobre 2024.

1.4. Anomalies du nombre de jours de pluies et Séquences sèches en fin de saison

Au cours de la saison des pluies 2024, le nombre de jours de pluie a varié entre 8 jours à Ingall et 64 jours à Magaria. Par rapport à la normale 1991-2020, le nombre de jour de pluie en 2024 est excédentaire à normal sur l'ensemble du pays à l'exception de quelques poches déficitaires localisées au niveau de l'extrême Sud des régions de Zinder, Maradi, Zinder et Dosso. (Figure 7).

Quant aux séquences sèches en fin de saison, il a été observé plus de 21 jours secs au Nord de la région de Zinder, Maradi et Tillabéri. (Figure 8)

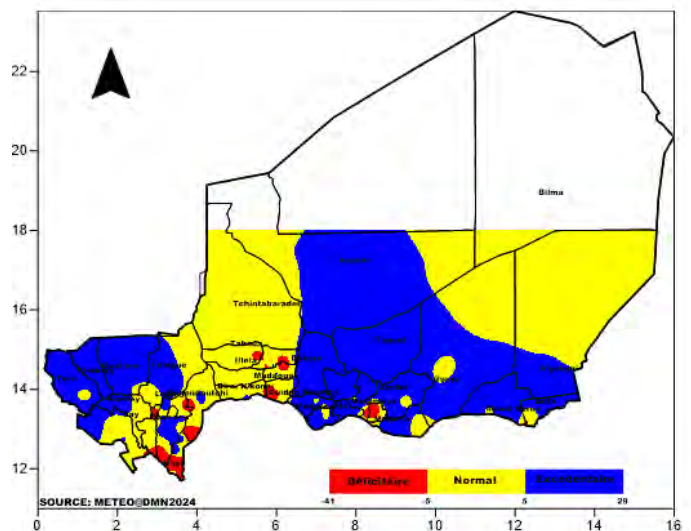


Figure 7 : Anomalies du nombre de jour de pluie en 2024 par rapport à la normale 1991-2020

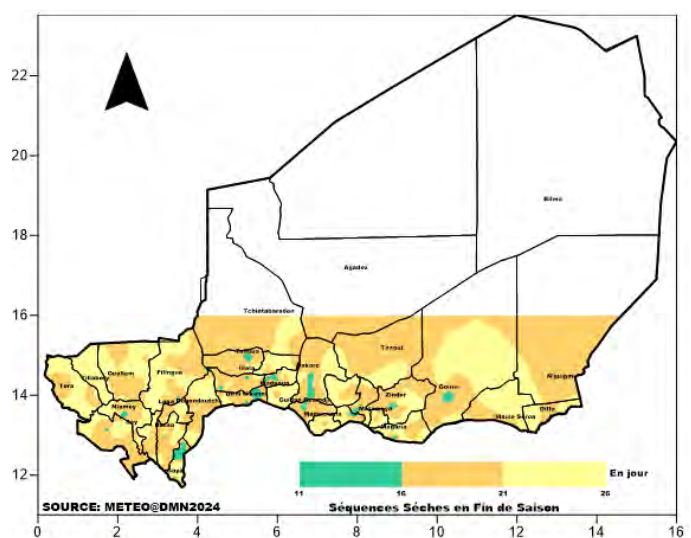


Figure 8 : Séquences sèches en fin de saison 2024.

II. RÉSULTATS PROVISOIRES DES PRODUCTIONS AGRICOLES

Les fortes précipitations enregistrées au cours de la première décennie du mois de juin ont permis la poursuite des semis humides. Le nombre de villages ayant semé a ainsi atteint 9050 soit un taux de couverture de 65,6 % sur le plan national contre 8666 villages à la même période en 2023 soit un taux national de 64,4 %. Les semis se sont poursuivis jusqu'au 20 août 2024 dans la région d'Agadez. A cette date, on a dénombré sur l'ensemble du pays, 13 730 villages agricoles ayant semé sur les 13 806 soit 99,4% contre 99,2% en 2023 à la même période.

Au cours du suivi de cette campagne certains villages n'ont pas pu semer ou ont abandonné leurs champs pour de raison d'insécurité. Ils sont au nombre de 66 villages dans la région de Tillabéri.

Les productions céréalières totales provisoires sont estimées à **5 741 362 tonnes** au cours de cette campagne pluviale 2024. Pour les cultures de rente (niébé, arachide, souchet, sésame, voandzou et oseille), la production provisoire totale est estimée à 3 263 185 tonnes.

III. SITUATION DES ZONES AGRICOLES DÉFICITAIRES

Même si la campagne agricole d'hivernage 2024 a connu un démarrage précoce à tendance normale, il a néanmoins été relevé 1952 villages déclarés à risque sur les 13 806 villages agricoles, soit 14,13%, avec une population concernée de 2 561 510 habitants. Cette situation s'explique par les pauses pluviométriques relativement longues, les attaques parasitaires, les inondations et l'arrêt précoce des pluies au cours du mois de septembre dans ces localités.

IV. BILAN DE LA SITUATION PHYTOSANITAIRE

La campagne agricole d'hivernage 2024 a été caractérisée par une pression parasitaire moins forte (66 486,5 ha infestés) que celle de la campagne 2023 (94 130,3 ha). Les infestations cumulées de 2024 sont également inférieures à la moyenne comparée sur les dix dernières années qui est de 131 642 hectares. Au total, 58 638 hectares ont été traités, soit un taux de couverture de 88,19%.

Ainsi, à la faveur des bonnes conditions pluviométriques qui ont prévalu, certains ravageurs ont connu un développement rapide (Figure 5). Les principaux ravageurs enregistrés sont :

- un complexe de **sautériaux** (*Oedaleus senegalensis*, *Kraussaria angulifera*) a fait son apparition sur le mil, le maïs, le sorgho et le niébé. Cette situation a nécessité le déploiement d'importantes efforts de lutte surtout dans les régions de Tillabéri (Abala, Téra), Dosso (Dogondoutchi), Tahoua (Malbaza, Keita, Abalak, Tchintabaraden), Maradi (Mayahi, Dakoro), Agadez (Tchirozérine) et Diffa (N'Nguigmi, Bosso, Goudoumaria). Au total 7 117 ha ont été traités sur 7 541,5 hectares déclarés infestés pour ces ravageurs soit un taux de couverture de 94,37% ;
- les **insectes floricoles** (*Dysdercus vólkeri*, *Rhinyptia infusata*, *Pachnoda interrupta*, *Decapotoma affinis* et *Mylabris sp*) ont été observés sur le mil, le sorgho, le maïs, le sésame et le niébé, dans les régions de Tillabéri (Téra, Ayorou, Abala, Filingué, Bankilaré, Gothèye, Ouallam, Kollo, Torodi), Tahoua (Illéla, Madaoua, Malbaza, Bouza, Konni), Zinder (Kantché, Mirriah, Dungass, Belbédji, Damagaram Takaya), Maradi (Mayahi, Madarounfa, Tessaoua, Gazaoua, Guidan Roumdji, Aguié, Dakoro, Bermo), Dosso (Boboye, Gaya, Dogondoutchi, Falmey, Loga, Dioundiou, Tibiri), Diffa (N'Nguigmi, Bosso, Maïné Soroa, Goudoumaria), Agadez (Tchirozérine) et Niamey. Les traitements sur

ces insectes floricoles ont couvert 25 163,5 hectares contre 28 917,5 hectares infestés soit 87,01 % de taux de couverture ;

- la **cicadelle** (*Poophilus costalis*) a fait son apparition sur le mil et le sorgho dans les régions de Tahoua (Madaoua, Bouza, Illéla), Dosso (Gaya), Zinder (Dungass, Magaria, Mirriah, Kantché) et Maradi (Guidan Roumdji, Gazaoua). Les traitements ont couvert 4 302,5 hectares contre 4 728 hectares infestés soit un taux de couverture de 91% ;

- la **chenille légionnaire d'automne** (*Spodoptera frugiperda*) a été observée sur le maïs et le sorgho dans les régions de Tillabéry (Torodi), Diffa (N'guigmi, Maïné Soroa, Goudoumaria), Dosso (Gaya) et Agadez (Iférouane, Tchirozérine). Les traitements ont couvert 1 834 hectares contre 1 927 hectares déclarés infestés soit un taux de couverture de 95,17% ;

- les **chenilles défoliatrices** (*Noorda blitelis* et *Amsacta melonéii*) et les **punaïses** (*Anoplocnemis curvipes*) sur le moringa, le mil, le niébé et l'arachide dans les départements de Tchirozérine et Abala, l'arrondissement communal 3, Madaoua (commune de Sabon Guida) et la ville de Tahoua. Sur 14 652,5 ha déclarés infestés, 14 108 hectares traités soit un taux de couverture 96,28% ;

- les **pucerons** (*Aphis craccivora*) ont été observés sur le niébé, le sésame, les cucurbitacées, le maïs, l'arachide, la pastèque, le gombo, le melon et l'oseille dans les régions de Tahoua (Madaoua), Tillabéri (Filingué, Abala, Gothèye, Banibangou), Agadez (Tchirozérine, Bilma, Aderbissanat), Diffa (Maïné Soroa, Bosso, Goudoumaria, Nguigmi), Maradi (Tessaoua, Mayahi, Bermo, Dakoro, Guidan Roumdji) et Niamey. Ce sont 2 403 hectares qui ont été traités sur 2 734 hectares déclarés infestés soit une couverture de 87,89% ;

- les **criocères** (*Lema planifrons*) ont été constatés sur le mil dans les départements de Madaoua, Mayahi, Madarounfa, Guidan Roumdji, Dakoro, Aguié, Dungass et la ville de Maradi où sur 3 126 hectares déclarés infestés, 1 640 hectares ont été traités soit

un taux de couverture de 52,46 % ;

- les **Thrips** (*Thrips tabaci*, *Megalurothrips sjostedti*) ont été observés sur l'oignon et le niébé dans les départements de Tchirozérine (Communes d'Agadez, Tabelot, Tchiro) et Iférouane (communes de Timia, Iférouane). Sur les 447 hectares déclarés infestés, 397 hectares ont été traités soit un taux de couverture 88,81% ;

- les **acariens** (*Tetranychus urticae*) sur 80 hectares d'oignon et de moringa tous traités dans la région d'Agadez (Aderbissanat, Iférouane) ;

- la **chenille foreuse** de gousses (*Maruca testulalis*) sur 600 hectares de niébé tous traités dans le département de Dakoro ;

- le **piqueur-suceur** (*Locris Rubens*) a été observé sur le mil aux stades de tallage et floraison dans les départements de Madaoua et de Guidan Roumdji. Sur 1 308 déclarés infestés, 878 hectares ont été traités soit un taux de couverture de 67,12% ;

- la **cécidomyie** (*Contarinia sorghicola*) sur 15 hectares de sorgho tous traités dans le département d'Aguié ;

- la **mouche de pousses** (*Atherigona soccata*) sur 410 hectares de sorgho dans le département de Bouza. 100 hectares ont été traités soit 24,39% de couverture ;

- les **oiseaux granivores** (*Quelea quelea*) ont été signalés dans les régions de Diffa, Dosso (Gaya, Tibiri), Tahoua (Bouza, Keita, Malbaza, Konni), Maradi (Guidan Roumdji) et Tillabéri (Balleyara). Le gardiennage a été conseillé aux producteurs compte tenu de l'inaccessibilité des dortoirs ;

- le **foreur de tiges** (*Coniesta ignefusalis*) sur le mil et le sorgho dans les régions de Tillabéri (Filingué, Torodi, Ouallam), Maradi (Gazaoua, Guidan Roumdji), Tahoua (Bouza, Keita), Dosso (Boboye, Dogondoutchi, Loga), Zinder (Mirriah, Damagaram Takaya) et Niamey. Des conseils sont prodigués aux producteurs pour la destruction des plants infestés ;

- la **mineuse de l'épi de mil** (*Heliocheilus albipunctella*) a été enregistrée dans les régions de Dosso (Boboye, Dogondoutchi, Tibiri), Tillabéri (Filingué, Say, Abala, Kollo,

Balleyara, Gothèye, Ouallam), Tahoua (Illéla, Madaoua, Konni, Keita, Bouza), Maradi (Guidan Roumdji, Aguié, Mayahi, Tessaoua, Gazaoua, Madarounfa), Diffa (Maïné Soroa), Zinder (Magaria, Mirriah, Takiéta) et Niamey. Des lâchers d'Habrobracon hebetor (ennemi naturel de la chenille) ont été effectués dans certaines zones ayant permis de protéger 644 327 hectares de mil. Cependant des dégâts ont été observés dans certaines localités où des opérations de lâchers n'ont pas été réalisées ou ont accusé un retard.

Au total, les traitements phytosanitaires ont couvert **58 638 hectares** sur les 66 486,5 hectares déclarés infestés tous ravageurs confondus, soit un taux de couverture de **88,19 %**. Les quantités de pesticides utilisées sont de l'ordre de **47 428,5 litres**.

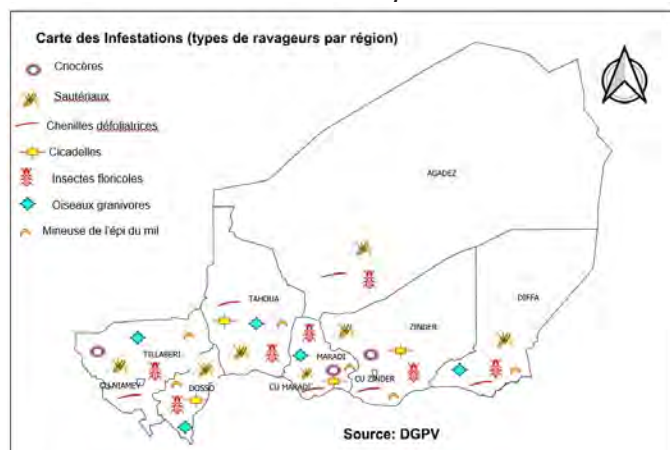


Figure 9 : Carte des infestations des cultures (campagne agricole 2024)

V. BILAN PROVISOIRE DE LA SITUATION ACRIDIENNE

Au cours de la campagne d'hivernage 2024, la situation relative au criquet pèlerin a été globalement calme dans les aires de reproduction estivale et de grégarisation, ainsi que dans le Sahel des pâturages. En juin et juillet, les premières pluies ont été enregistrées dans le Tamesna et l'Aïr favorisant ainsi une bonne expression du potentiel végétal.

Deux équipes de prospection ont permis de noter la présence dans certaines stations de quelques individus isolés, immatures et matures, ainsi que des larves solitaires.

VI. BILAN PROVISOIRE DE LA MISE EN VALEUR DE LA SAISON HUMIDE (SH) SUR LES AMÉNAGEMENTS HYDRO-AGRIcoles (AHA)

Au cours de cette campagne Humide 2024 (SH), 10681,45 hectares de riz ont été repiqués sur les Aménagements Hydro-Agricoles rizicoles. Les résultats provisoires montrent un rendement moyen attendu de 5,78 t/ha et une production de 63 611,25 tonnes. En polyculture, sur une superficie de 5979,80 hectares semés, 5104,55 hectares ont été récoltés avec une production de 11 211,98 tonnes. Les inondations essentiellement liées à la montée des eaux du fleuve et de la Komadougou ont causé la perte de 1539,96 hectares de superficie rizicole sur les 10 610,14 hectares repiqués.

VII. SITUATION PASTORALE EN FIN CAMPAGNE 2024

La campagne d'hivernage 2024, qui s'achève sur une note de satisfaction des acteurs intervenants dans le domaine de l'élevage au niveau de plusieurs zones du territoire national surtout en zone pastorale. Des bonnes productions fourragères sont observées au niveau de plusieurs zones, dominées par des espèces herbacées de grande taille (graminées) et une forte densité d'occupation des sols.

Mais en zone agricole, l'essentiel des parcours pastoraux (enclaves pastorales, les aires de repos et les couloirs de passage) sont colonisés par des espèces peu ou pas appréciées entre autres le *Sida cordifolia* et dans les régions de Zinder et Diffa, de vastes étendus de terrain sont envahies par *Pergularia tomentosa* et *Calotropis procera*. Il ressort des résultats provisoires un disponible fourrager de **46 200 155 TMS en 2024** contre **15 937 201 TMS en 2023** Soit une augmentation de **30 262 954 TMS (190%)** (Tableau 1). Les besoins globaux du cheptel résident sur le territoire national pendant les neuf mois de toutes les régions sont estimés

à **35 259 043 TMS en 2024** contre **34 408 510 TMS en 2023**, soit une augmentation de **850 533 TMS (2,47%)**. Ce qui donne un excédent de **10 941 111 TMS** qui représente un taux de couverture des besoins fourrager des UBT résidents de **31,03%**.

Tableau 1 : synthèse des résultats de la campagne pastorale 2024 - 2025

Régions	Total Disponible fourrager (TMS)	Besoins UBT séjournant (TMS)	Ecart (TMS)	Taux de couverture des besoins fourrager (%)
Agadez	2 022 027	962 329	1 059 698	210,12
Diffa	5 256 299	3 589 498	1 666 801	146,44
Dosso	1 582 482	2 703 131	-1 120 648	58,54
Maradi	8 483 651	5 330 411	3 153 240	159,16
Tahoua	9 253 350	6 773 113	2 480 238	136,62
Tillabéri	7 076 851	6 856 085	220 766	103,22
Zinder	12 505 298	8 768 684	3 736 614	142,61
Niamey	20 196	275 794	-255 598	7,32
Niger	46 200 155	35 259 043	10 941 111	131,03

A date du 21 novembre 2024, **123 cas** de feu de brousse furent enregistré dont plus **465 583 hectares** représentant **937 721 TMS** de pâturages consommés en zone pastorale (Tableau 2).

Cette situation menace dangereusement le disponible fourrager et risque de compromettre la production fourragère en zone pastorale si la tendance se maintient et si aussi rien n'est fait dans le sens de sécuriser la production.

L'état d'embonpoint des animaux est bon dans l'ensemble. Les points d'eau de surface sont bien remplis avec les fortes précipitations enregistrées facilitant l'abreuvement des animaux. Le TDE est de façon générale en faveur des éleveurs sur l'ensemble du territoire national. Mais il existe des disparités au niveau de certains marchés de la zone pastorale ou le terme de l'échange est en défaveur des éleveurs.

Tableau 2 : Situation des cas de feux de brousse par région

Régions	Nbre de cas de feux de Brousse	Superficies brûlées (ha)	Pâturages consommés (T.Ms)
Agadez	21	12 874	21 526
Diffa	22	16945	45 962
Maradi	4	1 274	1 628
Tahoua	38	140 005	246 282
Tillabéri	10	8 928	9 803
Zinder	28	285 557	612 520
Total	123	465 583	937 721

VIII. SYNTHÈSE

La saison de pluies a été marquée globalement par un démarrage précoce et une fin tardive sur l'ensemble du pays avec des pluies fortes à modérées voire très fortes par endroit dans la majeure partie de la bande agricole du pays.

Les productions céréalières totales provisoires sont estimées à **5 741 362 tonnes** au cours de cette campagne pluviale 2024. Pour les cultures de rente (niébé, arachide, souchet, sésame, voandzou et oseille), la production provisoire totale est estimée à 3 263 185 tonnes.

La pression parasitaire a été relativement faible. Les traitements ont couvert 58 638 hectares sur les 66 486,5 hectares déclarés infestés. La situation des criquets pèlerin est globalement calme dans les aires de reproduction estivale et de grégarisation.

Au niveau des aménagements hydroagricoles, 10 681,45 hectares de riz ont été repiqués pour une production attendue de 63 611,25 tonnes.

Au niveau pastoral, des bonnes productions fourragères sont observées au niveau de plusieurs zones du pays avec des espèces herbacées de grande taille (graminées) et une forte densité d'occupation des sols. Cependant, des cas de feu de brousse sont enregistrés sur plus 465 583 hectares représentant 937 721 TMS de pâturages consommés en zone pastorale.

IX. AVIS ET CONSEILS

Accélérer la conduite des cultures irriguées surtout dans des zones à déficit et où le potentiel existe afin d'anticiper sur les mouvements des populations vulnérables par leur accompagnement en intrants et matériels par l'Etat et ses partenaires ;

- Respecter l'utilisation des intrants de qualité pour améliorer la production ;
- Accélérer l'ouverture des bandes pare feu pour sécuriser la biomasse produite.

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin

DGA	Direction Générale de l'Agriculture
DMN	Direction de la Météorologie Nationale
DGPV	Direction Générale de la Protection des Végétaux
DGPD/PIA	Direction générale de Développement Pastoral et de la Production des Industries Animales
CNLA	Centre National de Lutte Antiacridien
DGGR	Direction Générale de Génie Rural
ONAHA	Office National des Aménagements Hydroagricoles
INRAN	Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
SA/MAG/EL	Direction Générale des Statistiques Agricoles
IGS/MAG/EL	Inspection Générale des Services/MAG
DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DNPGCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires

Contacts :

M. KATIELLOU GAPTIA LAWAN, Directeur de la Météorologie Nationale

Tél. : +227 20732160, Mail : katielloulaw@gmail.com

M. OUSMANE ABDOU, Point focal, DGA

Tél: +227 90 34 09 28

E-Mail: ous_ab@yahoo.fr

Cellule de Communication - DMN

M. Samaïla Also ISSA

Tél./WhatsApp : +227 96 53 50 68

Mail : samailaalsoi@gmail.com

M. Maï Wandara Zakaria

Tél./WhatsApp : +227 96 06 86 25

Mail : zakariawandara67@gmail.com

VOTRE AVIS COMPTE

Chers lecteurs, nous vous invitons à partager vos impressions, vos idées et vos suggestions pour nous aider à vous servir au mieux. Votre opinion compte pour nous, car elle nous permet d'améliorer continuellement la qualité de notre bulletin. N'hésitez pas à nous envoyer votre feedback à la Cellule Communication-DMN. Nous sommes impatients de lire vos commentaires et de prendre en compte vos suggestions pour rendre notre bulletin toujours plus utile et pertinent.



Ce bulletin est produit par le Groupe Thématique **Climat - Agriculture et Sécurité Alimentaire** du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM**, sous la coordination de la **DMN**.

